

Réalisation des radiographies du squelette Fœtus et nouveau-né

Cette instruction décrit la méthode de réalisation des radiographies de fœtus du squelette entier, de face et de profil, dans le cadre de la prise en charge des autopsies. **Chaque dossier d'autopsie doit comporter ces 2 radiographies qui doivent permettre l'analyse de tous les os du squelette.** Les radiographies du squelette sont systématiques pour toute autopsie de fœtus et nouveau-né (cf recommandations de bonnes pratiques de l'examen fœtopathologique de l'HAS) : elles permettent d'estimer l'âge osseux et de visualiser des anomalies pouvant orienter vers un syndrome.

Les radiographies de fœtus doivent être effectuées de face et de profil avant la réalisation de l'autopsie.

Leur interprétation sera faite par le médecin qui réalise l'autopsie.

Radiographie de face :

- Positionner le **fœtus déshabillé** sur le support de radiographie, le **cordons et son clamp doivent être dégagés de l'abdomen**
- Maintenir la tête droite en la fixant à l'aide d'un **sparadrap**.
- Positionner les **mains du fœtus bien à plat, paumes vers l'extérieur**, afin d'éviter un chevauchement entre le radius et le cubitus, scotcher les phalanges.
- Pour une bonne visualisation du tibia et du péroné, **arquer les jambes puis scotcher les pieds (plante vers l'extérieur)**.

Radiographie de profil :

- Positionner le fœtus en « PLS » (**position latéral de sécurité**).
- **La colonne vertébrale** doit être **impérativement de profil**
- **Scotcher les extrémités** comme indiqué sur l'exemple ci-dessous :

